



## Jean-Pierre Gros, président de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat

mardi 6 décembre 2016, par [lpe](#)

L'assemblée générale constitutive de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) de Nouvelle-Aquitaine a eu lieu le 2 décembre 2016 afin d'élire le Président ainsi que les membres du Bureau et des Commissions régionales pour la mandature 2016.

Jean-Pierre GROS, artisan mécanicien à Limoges (87), a été élu Président de la CRMA, avec 50 voix sur 94 votants (53,2%).

Du 1er au 14 octobre 2016, les artisans ont élu par correspondance leurs représentants dans les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), pour les 5 prochaines années. Parmi les 300 artisans élus en Nouvelle-Aquitaine, 96 composent

la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA), soit 8 élus par département. Le dépouillement du scrutin s'est déroulé le 19 octobre 2016.

Le 2 décembre 2016, les artisans élus de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine ont élu leur Président, lors de l'Assemblée Générale Constitutive, en présence de Michel STOUMBOFF, Secrétaire Général aux Affaires Régionales, représentant Pierre DARTOUT, Préfet de région.

Jean-Pierre GROS, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Vienne depuis 2010, vient d'être réélu pour un nouveau mandat.

Mécanicien auto de formation, c'est en 1989 qu'il reprend le garage de ses parents et crée la SARL GROS. Entouré de 16 collaborateurs, il en assure une gestion familiale avec, à ses côtés, ses trois frères, ses deux fils, son épouse et sa belle-soeur.

Membre de la Chambre de métiers depuis 1995, vice-président de la CRMA Limousin, il intègre le bureau de la CRMA de Nouvelle Aquitaine en février dernier.

Cet artisan de 64 ans, impliqué et engagé dans le monde de l'automobile, a été Président du CNPA Régional durant 8 ans et y occupe aujourd'hui encore le poste de trésorier régional depuis 2011. Il est également Président de la SA Coopérative Coopauto du Limousin et gérant de la SARL Coopérative Eurogam depuis 2013.

Les 24 élus à la CRMA Nouvelle Aquitaine :

- GROS Jean-Pierre (CMA 87), président
- GAUTHIER Nathalie (CMA 79), 1ère vice-présidente
- DESROSES Karine (CMA 86), 3e vice-présidente
- TESTAUD Alain (CMA 16), trésorier
- GOURAUD Didier (CMA 24), trésorier adjoint
- HEBRARD Patrick (CMA 47), secrétaire
- BRANGE Geneviève (CMA 16), secrétaire adjoint
- RIVIERE Yann (CMA 17), secrétaire adjoint
- BELGY Benoît (CMA 79), secrétaire adjoint
- CHAPUT Paul (CMA 23), secrétaire adjoint
- CHERON Michel (CMA 86), secrétaire adjoint

- DEMARTY Marcel (CMA 19), secrétaire adjoint
- DUMON Michel (CMA 33), secrétaire adjoint
- FAUCHER Eric (CMA 87), secrétaire adjoint
- FREDON Jean-Claude (CMA 19), secrétaire adjoint
- GOMEZ Gérard (CMA 64), secrétaire adjoint
- LAPORTE Nathalie (CMA 33), secrétaire adjoint
- LEMASSON LASSEGUE Catherine (CMA 17), secrétaire adjoint
- LEYNIÉ Betty (CMA 24), secrétaire adjoint
- MATHIEU Francis (CMA 23), secrétaire adjoint
- PALLU Philippe (CMA 64), secrétaire adjoint
- RETOURS Philippe (CMA 40), secrétaire adjoint
- SETZE Yvon (CMA 47), secrétaire adjoint
- VERNIER Marc (CMA 40), secrétaire adjoint

La région Nouvelle-Aquitaine comptait en 2015 plus de 126 000 entreprises artisanales. Celles-ci représentent 35% des entreprises du champ marchand non agricole. La région se caractérise par une densité artisanale élevée de 215 établissements pour 10 000 habitants (contre 194 en France métropolitaine). En 2013, on pouvait ainsi compter un établissement artisanal pour 47 habitants. 78% des entreprises artisanales produisent des biens ou services qui répondent aux besoins des populations locales (résidentes ou touristiques). Ces entreprises dites de proximité contribuent à l'attractivité territoriale. L'artisanat compte aussi des entreprises de la sphère productive qui participent à la mixité économique des territoires, en particulier ruraux.

Plus : [www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr)